

**SÉANCE DU 27 MARS 2026**

**Nombre de conseillers**

En exercice	27
Présents	27
Votants	27

**Date de convocation :**

23/03/2026

**Date d'affichage :**

23/03/2026

Numéro : 07/2026

Le vingt-sept mars 2026, à dix-neuf heures, le **Conseil Municipal de LESCURE D'ALBIGEOIS**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard DELBRUEL, maire.

**Présents :** Bernard DELBRUEL, Yves Monteillet, Françoise CHINCHOLLE, Nassera ABADLIA, Olivier LEBRUN, Patrizia DRY, Francis ALARY, Martine DELEUZE, Christian DUMAY, Laurence GUIRAUD, Laurent JEANNIN, Inès LEBAILLY, Franck GARRIC, Liliane ESPIE, Robin COT, Patricia COMBETTES, David POUTRAIN, Carole SEGURA, Maxime FONTANILLE, Bénédicte LEYMARIE, Ghislain PELLIEUX, Jérôme SABRIE, Claudette ROUQUETTE-BAULES, Alain CANAC, Sophie SANCHEZ, Denis ROUQUETTE, Jean-Claude RAFFANEL.

**Absents excusés représentés :**

**Absent non excusé non représenté :**

**Secrétaire de séance :** Inès LEBAILLY

**ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE**

- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2122-7-2,
- Vu la délibération du conseil municipal portant création de sept (7) postes d'adjoints au maire,
- Considérant que dans les communes de 1 000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Après un appel de candidature, la liste de candidats est la suivante :

**Liste A**

- M. MONTEILLET Yves
- Mme. CHINCHOLLE Françoise
- M. LEBRUN Olivier
- Mme. ABADLIA Nassera
- M. ALARY Francis
- Mme. DRY Patrizia
- M. DUMAY Christian

**1<sup>er</sup> tour de scrutin**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants : 27
- Nombre de suffrages déclarés nuls : 1
- Nombre de suffrages déclarés blancs : 6
- Nombre de suffrages exprimés : 20
- Majorité absolue : 11

A obtenu :

Liste A : vingt (20) voix

La liste A ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, sont proclamés élus en qualité d'adjoints au maire dans l'ordre de la liste et immédiatement installés :

- 1<sup>er</sup> adjoint, M. MONTEILLET Yves
- 2<sup>ème</sup> adjointe, Mme. CHINCHOLLE Françoise
- 3<sup>ème</sup> adjoint, M. LEBRUN Olivier
- 4<sup>ème</sup> adjointe, Mme. ABADLIA Nassera
- 5<sup>ème</sup> adjoint, M. ALARY Francis
- 6<sup>ème</sup> adjointe, Mme. DRY Patrizia
- 7<sup>ème</sup> adjoint, M. DUMAY Christian

Envoyé en préfecture le 02/04/2026

Reçu en préfecture le 02/04/2026

Publié le 27/03/2026

ID : 081-218101442-20260327-DEL\_007\_2026-DE



Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits  
Pour copie certifiée conforme au registre.

**Le Maire**  
**Bernard DELBRUEL**

**Le Secrétaire de séance**  
**Ines LEBAILLY**

